

PROCURATION

Pour un titulaire majeur ⁽¹⁾



**Ce document est à retourner complété, signé
et accompagné des justificatifs demandés, sans quoi il ne pourra être traité.**

Il est rappelé que le titulaire du compte-titres peut, par procuration, habiliter une personne à faire fonctionner le compte-titres. Cette procuration prend effet à compter de sa réception par Air Liquide et sous réserve de la justification par le mandataire de sa signature et de son identité.

Cette procuration reste valable jusqu'à réception de sa révocation par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de la Direction du Services Actionnaires. Elle cesse de plein droit au décès du titulaire. Toute modification de l'identité du mandataire et/ou de ses pouvoirs dans leur étendue, leur durée ou leurs conditions requiert une mise à jour de la procuration par le titulaire en contactant la Direction du Service Actionnaires par lettre recommandée avec accusé de réception. Le titulaire du compte-titres s'interdit de contester toute opération réalisée à l'initiative de son mandataire.

Dans le cadre d'un compte en démembrement ou d'une indivision, le mandataire désigné ne représente que le titulaire qui lui a donné mandat. Il n'a pas pouvoir sur le compte-titres sauf à être désigné comme mandant par tous les autres cotitulaires.

Je, soussigné(e) **le MANDANT** :

N° d'identifiant

Attribué par la Direction du Service Actionnaires pour les nouveaux com

Monsieur Madame

Nom Prénom

Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone (portable de préférence) ⁽²⁾

E-mail ⁽²⁾

Donne, par la présente, pouvoir au **MANDATAIRE** :

Monsieur Madame

Nom Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone (portable de préférence) ⁽²⁾

E-mail ⁽²⁾

⁽¹⁾ Si une procuration était enregistrée sur le compte-titres d'un titulaire qui deviendrait un majeur protégé, alors cette procuration serait caduque.

⁽²⁾ Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de certains services peut requérir l'usage de notification SMS ou e-mail; ces éléments permettent à l'utilisateur d'accéder aux informations dans l'Espace Actionnaire et de passer des ordres de bourse en ligne. En renseignant son numéro de portable et son e-mail lors de son inscription, l'utilisateur accepte qu'Air Liquide recueille ces informations. Air Liquide communique principalement par e-mail ; l'utilisateur ne recevra aucune sollicitation publicitaire.

À l'effet de, pour et en mon nom,

- Procéder auprès de la société Air Liquide, à toute conversion au porteur et à l'administré, à tout retrait ou ordre de mouvement concernant les actions de ladite société inscrites à mon nom ou conjointement avec une autre personne, et notamment pour procéder à l'achat et à la vente de titres, sans pour autant en autoriser le paiement ;
- Exercer ou céder tout droit attaché à celles-ci dans le cadre des opérations d'augmentation de capital de la Société ;

En conséquence :

- **Signer tous** documents, reçus ou décharges, et généralement faire le nécessaire pour toutes opérations courantes afférentes aux actions d'Air Liquide qui pourraient requérir ma signature ;
- **Donne au Mandataire** la possibilité d'importer mon compte. Le mandataire a alors l'accès exclusif à l'Espace Actionnaire en ligne via ses identifiants de connexion, afin de procéder aux opérations mentionnées ci-dessus, conformément aux conditions générales de la convention d'ouverture de compte signée par mes soins. **Cet accès par le Mandataire ne permet plus l'accès à l'Espace Actionnaire en ligne par le mandant ;**
- **Autorise la Direction du Service Actionnaires** à procéder à ces opérations conformément aux conditions générales de la Convention de compte signée par mes soins ;
- **Ne donne pas droit au règlement de l'achat de titres par le mandataire.**
- **Ne donne pas droit à la perception des dividendes ou des fonds liés aux ventes de titres par le mandataire.**

Je souhaite que toute information soit adressée au mandataire (*facultatif*) :

- par e-mail
- par courrier

En signant, j'ai bien pris note que cette procuration demeure valable jusqu'à réception par Air Liquide d'une révocation expresse de ma part ou de celle de mon mandataire, ou à défaut, en cas de décès et je m'engage à informer Air Liquide de toute modification concernant l'identité ou l'étendue des pouvoirs de mon mandataire. Je renonce par ailleurs à toute contestation ou mise en cause de la responsabilité d'Air liquide au titre des ordres et instructions mis en œuvre conformément aux instructions de mon mandataire.

Fait à Le

**Signature du mandant de la mention
précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »**

**Signature du mandataire précédée
« Bon pour acceptation »**

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

1. Complétez et signez le présent document de procuration

2. Joignez les documents suivants :

Pour l'ouverture d'un compte-titres ou sa régularisation :

- la présente **Convention de Compte-titres** et les justificatifs demandés.

Pour le ou les titulaires :

- une pièce d'identité en cours de validité de chaque titulaire : carte d'identité (recto-verso), passeport ou justificatif d'identité à usage unique.

Pour le mandataire :

- une pièce d'identité en cours de validité du mandataire : carte d'identité (recto-verso) ou passeport ou justificatif d'identité à usage unique,
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du mandataire : facture d'électricité, de téléphone fixe, de gaz, d'eau, d'Internet...,
- une facture de consommation du téléphone portable de moins de 6 mois au nom du mandataire afin de pouvoir **se connecter à l'Espace Actionnaire**.

Pour les comptes existants :

Pour le ou les titulaires :

- une pièce d'identité (recto-verso), passeport ou justificatif d'identité à usage unique de chaque titulaire.

Pour le mandataire :

- une pièce d'identité en cours de validité du mandataire : carte d'identité (recto-verso), passeport ou justificatif d'identité à usage unique,
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du mandataire : facture d'électricité, de téléphone fixe, de gaz, d'eau, d'Internet...,
- une facture de consommation du téléphone portable de moins de 6 mois au nom du mandataire afin de pouvoir **se connecter à l'Espace Actionnaire**.

3. Transmettez votre dossier complet :

- Depuis le site Internet : <https://www.airliquide.com/fr/actionnaires/nous-contacter>

Choisir le sujet : « MES DEMARCHES », puis le sous-sujet « PROCURATION ». Indiquer ensuite en titre de votre message « Demande de procuration », télécharger les pièces jointes et compléter les informations demandées.

OU

- Par courrier postal : adresser le dossier complet à l'adresse indiquée en bas de page.

4. Suivi de votre dossier :

Si vous avez renseigné un e-mail, vous recevrez la confirmation du traitement de votre demande par mail ; si vous n'avez pas renseigné d'e-mail, vous la recevrez par courrier postal.